

Atelier: *Financement de thèses*

Animatrices: **E. Murisasco** (Univ. De Toulon et du Var) et **Florence Sèdes** (IRIT, Univ. Toulouse 3)

Il est ressorti de cette riche discussion et des nombreux échanges -qui nous ont parfois faits diverger du « cœur » du sujet- un grand nombre d'interrogations, qui pourraient être portées par SPECIF pour soumission à nos tutelles.

I. Certaines questions pourraient contribuer à la formalisation de chartes de thèse, ou autres formes de convention, visant à contractualiser la relation avec le doctorant.

1. Des droits et des devoirs ?

Comme il existe des « droits et devoirs de l'encadrant », peut-on recenser des droits et devoirs du doctorant ?

2. VAE et « retour aux études » ?

Comment les VAE (validation d'acquis), instituées en L et en M, et qui pourraient représenter un important vivier de candidats plus « expérimentés », pourraient-elles être envisagées et trouver leur place dans le cadre du D ?

Comment envisager le « retour aux études » quand on est « hors norme » (hors limite d'âge, hors statut, etc.) ? éventuellement salarié, avec une activité de type R&D, en parallèle ?

3. Uniformisation, cadre commun ?

Cadre uniformisé des co-tutelles, des thèses à l'étranger, etc. en vue de « cadrer » par rapport à une future demande de qualification ?

Cadre uniformisé des CIFRE : répartition du temps entreprise/labo, droits et devoirs du responsable en entreprise, etc. ?

II. Nécessité de réfléchir à un statut particulier de l'Informatique dans le champ (large !) des STIC ?

1. Il serait intéressant de disposer *d'indicateurs et de statistiques propres à l'Informatique*, au sein du champ des STIC. Serait-il envisageable d'établir un recensement national, afin d'avoir un tableau de bord : nombre de doctorants, de thèses financées et comment, de thèses soutenues, devenir des doctorants, durée effective de la thèse (de la 1^o inscription à la soutenance effective), etc. ?

2. En effet, nous notons une question récurrente des collègues et doctorants présents, quels que soient les contextes, les labos, les modes de financement : la *durée de financement* est-elle adaptée ? Serait-il envisageable de la revoir pour mieux s'adapter à la durée **effective** constatée en Informatique (3.5, 3.7 mois ?) ?

3. *Le marché de l'Informatique est attractif* : quels arguments trouver pour :

- attirer les gens en thèse ?
- les garder ?!!!

Comme déjà évoqué, l'Informatique est « à part » : des débouchés industriels, pas trop d'inquiétudes MAIS nécessité d'accueillir physiquement l'étudiant (un bureau, un poste de travail, etc.) qui, contrairement aux usages dans d'autres disciplines, engendrent un coût.

III. Vers une harmonisation... ?

1. Qu'est-ce qu'un financement lorsqu'on édicte la règle qui veut que « l'on n'inscrive que des étudiants financés », et sur quelle durée ? Existe-t-il un *RMD (Revenu Minimum du Doctorant)* ? un revenu « plancher » ? sur quelle durée minimum ? Comment prendre en compte les disparités, avec des financements de bourses étrangers qui peuvent s'avérer dérisoires ? Attention aux règles trop strictes ou trop normatives...

2. Comment prendre en compte le début effectif de la thèse, en cas de mobilité thématique ou géographique : pluridisciplinarité à acquérir, changement de labo, de ville, d'université, début effectif de la CIFRE, démarrage effectif dans l'entreprise, etc.

IV. Un vrai projet professionnel ?

1. La variété des parcours plus ou moins « nobles » (cf. la *voie « royale »* évoquée dans la présentation jointe) induit une variété des profils (thématiques, contextes scientifiques, etc.).

2. Le problème de la projection dans le cadre d'un projet professionnel à plus long terme se pose : outre le choix du « bon » lion (cf. lecture du dernier bulletin), certaines disciplines offrent des voies d'accès multiples à l'enseignement (concours de l'enseignement secondaire, par exemple) dont ne peuvent bénéficier la plupart de nos étudiants.

En conclusion, une remarque conseil stratégique pour nos perspectives à moyen et long terme : jouer le jeu de l'Informatique, « transversale », « ubiquitaire », présente partout, même dans des pôles de compétitivité qui peuvent paraître thématiquement plus éloignés, MAIS garder un « cœur de chauffe », un lobbying et s'affirmer pour défendre une identité...